



Pays République du Tchad

Intitulé de la mission : Sélection døun(e) (01) Consultant(e) (international(e) ou

national(e)) pour la mission finale du programme conjoint Programme døAppui à la Finance Inclusive au Tchad (PAFIT) du

PNUD, UNCDF et du Gouvernement tchadien

Type de Contrat : Contrat Individuel

Niveau de poste : Consultant

Durée de la mission 30 jours (Jours des honoraires sur la base des jours ouvrables ó 06

jours sur 07 par semaine) avec vingt (20) jours de terrain.

Type et Lieu døaffectation: Sur site, NøDjaména et régions

Date de début de la mission : 25 juin 2016

Prière envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à løadresse e-mail í í í í í ... avec mention de la référence et intitulé du dossier. **Votre proposition devra être reçue** au plus tard le 06 juin 2016. Nøhésitez pas à écrire à løadresse í í í í í pour toute information complémentaire au plus tard le 30 mai **2016.**

Les offres sont publiées sur les sites suivants du PNUD :

1. Contexte:

Au Tchad, depuis 2005, année du microcrédit, les différents Gouvernements sous lømpulsion du chef de løEtat et les partenaires au développement ont porté un intérêt particulier à la microfinance comme un outil efficace de lutte contre la pauvreté pour løatteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cøest ainsi que: (i) la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté 2ème génération (SNRP II) a consacré une place de choix à la microfinance dans le 2ème axe et le 3ème axe; (ii) une Structure dédiée à la Microfinance a été créé depuis 2006 et a bénéficié pendant cinq (5) ans environ de subventions à hauteur de quatre (4) milliards pour løoctroi des microcrédits aux populations; (iii) la Stratégie Nationale de Microfinance a été élaborée en 2008 pour être adoptée en juillet 2009 et dont le plan døaction est révisée en 2012; (iv) un engagement du Chef de løEtat en 2012 pour le financement des couches vulnérables, notamment les femmes et les jeunes avec une nouvelle allocation de subvention de quarante-quatre (44) milliards de FCFA dont deux (2) milliards par région administrative; (v) la création du Haut Comité Interministériel døOctroi de Microcrédits(HCIOM) et la mise en place en 2012 du Programme National døOctroi de Microcrédits (PNOM) qui devrait permettre døatteindre environ 450.000 personnes pauvres et actives (10% de la population active) par le financement de leurs activités génératrices de revenus.

Dans le même temps et dans le cadre de løappui à la mise en ò uvre de la Stratégie Nationale de Microfinance, le Gouvernement du Tchad, en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers, a mis en place le Programme døAppui à la Finance Inclusive au Tchad (PAFIT) avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et United Nations Capital Development Fund (UNCDF).

Le principal problème à résoudre au niveau du secteur tchadien de la microfinance est que « les établissements de microfinance se professionnalisent, offrent durablement des services de qualité aux populations, tout en construisant les capacités nationales dans un environnement plus assaini »

Au regard de leurs avantages comparatifs réciproques, le PNUD et UNCDF ont convenu délaborer un programme conjoint déappui à la mise en ò uvre de la stratégie nationale de microfinance.

Les ressources de UNCDF et du PNUD et leur capacité de plaidoyer ont permis de fournir une assistance technique appropriée au Gouvernement et aux divers acteurs en vue de la facilitation des réformes, la professionnalisation des opérations, nécessaire à la viabilité et à la durabilité de løoffre de services financiers adaptés aux populations. La durée initiale de 4 ans couvrant la période de juillet 2010 à juin 2014 a été étendue à décembre 2015 après le démarrage effectif en mars 2012. Le budget initial est de 5.000.000 US\$ dont 2.000.000 US\$ du PNUD, 1.000.000 US\$ de UNCDF et 2.000.000 US\$ du Gouvernement avec un montant total mobilisé à ce jour de 2.823.500 US\$, soit 56,47%.

Løbjectif stratégique du PAFIT est de «Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations à travers une offre durable des services financiers adaptés grâce à un secteur de microfinance inclusif animés par des acteurs professionnels évoluant dans un environnement institutionnel, réglementaire, juridique et judiciaire plus incitatif ».

De façon spécifique, le PAFIT devrait :

- Soutenir la professionnalisation des établissements de microfinance pour une offre durable de services adaptés, en articulation avec les banques, aux besoins des populations notamment les femmes;
- Soutenir le développement des capacités et compétences nationales qui fournissent des services døinformations, de reporting, de formation, de plaidoyers et døaudits au bénéfice du secteur de la microfinance ;
- Encourager les réformes institutionnelles, réglementaires, juridiques et judiciaires favorables au secteur de la microfinance tout en renforçant les capacités techniques des acteurs pour la conduite de ces réformes.

Ainsi, les principaux résultats attendus et produits intermédiaires du PAFIT sont les suivants :

- **Résultat 1 :** Les EMF assurent, en articulation avec les banques, une offre viable de services financiers adaptés aux besoins des populations, notamment les femmes, døici à 2014 ;
- **Résultat 2 :** La transparence financière est instaurée grâce à des services techniques et douccompagnement appropriés doici à 2014 ;
- **Résultat 3 :** Les politiques, normes et réformes efficaces sont établies pour soutenir le développement du secteur døici à 2014 ;
- **Résultat 4 :** Le PAFIT est mis en à uvre avec efficience et efficacité

Bien que des résultats quantitatifs aient été fixés, vu lœétat du secteur, le Programme devrait mettre davantage lœaccent sur les résultats qualitatifs, notamment la création dœun environnement favorable et le développement des capacités techniques.

Le programme qui devrait initialement søachever au 31 décembre 2015 a été étendu sans coût additionnel au 31 décembre 2016.

En prévision de la fin du PAFIT, le gouvernement du Tchad, le PNUD et løUNCDF ont prévu, conformément aux clauses du Document du Projet (PRODOC), et de son amendement N°1 døorganiser une évaluation finale externe et indépendante dudit Projet. La finalité étant de tirer les principaux enseignements pour la formulation ou non døune nouvelle phase.

Cøest dans ce cadre que le présent appel à candidature est lancé pour le recrutement døun(e) (01) consultant(e) (un(e) international(e) ou un(e) national(e).

2. Objectifs de lévaluation :

Cette évaluation poursuit les objectifs suivants définis en fonction des cinq critères de cohérence que sont la pertinence, lœfficacité, lœfficience, la durabilité et lømpact:

- Mesurer le degré de mise en à uvre du Projet, son efficacité, son efficience et la qualité des produits et des réalisations par rapport à ce qui a été prévu initialement ;
- Mesurer la contribution du Programme au processus de professionnalisation du secteur de la microfinance au Tchad, notamment à travers la mise en ò uvre de la Stratégie Nationale de Microfinance au Tchad;
- Mesurer la contribution du programme à la promotion de løinclusion financière grâce à une articulation réelle entre les principaux acteurs du secteur (Association Professionnelle des EMF du Tchad (APEMF-T), Association Professionnelle des Etablissements de Crédit du Tchad (APEC-T) et les entreprises de téléphonie mobile (Tigo et Airtel));
- Mesurer la contribution du programme à la réalisation des objectifs fixés pour ses différents volets d'intervention ainsi qu'à ceux des objectifs globaux (OMD), notamment son extension en milieu rural;
- Identifier et documenter les grands enseignements tirés et les bonnes pratiques sur les sujets essentiels (assistance technique directe, Cofinancement, Mobilisation des ressources, articulation des EMF mutualistes et prestataires de services financiers, stratégie de partenariat et montage institutionnel, Associations professionnelles, vulgarisation du cadre légal et réglementaire, contrôle et supervision du secteur, løintégration de la dimension Genre dans le Programme.);
- Fournir løinformation nécessaire pour la planification et les décisions futures, tout en donnant les orientations sur la nécessité ou non de poursuivre løaction ;
- Juger de la perception quøont les parties prenantes (Gouvernement, Bailleurs de fonds, personnel du Programme, bénéficiaires, les membres de la communauté, les partenaires de mise en ò uvre, etc.) sur les activités du PAFIT;
- Apprécier les chances de survie des actions, la capacité à se poursuivre lorsque løappui aura cessé.

Pour une bonne prise en compte des recommandations, les résultats de cette évaluation seront partagés, entre autres, avec les Bailleurs de fonds, lætat (Ministère en charge de la microfinance et les autres départements ministériels représentés dans le Comité de Pilotage), le Management du PNUD et de løUNCDF, les partenaires de mise en ò uvre.

3. Portée de lévaluation

La présente évaluation couvrira toute la période de mise en à uvre du Programme døAppui à la Finance Inclusive au Tchad (PAFIT) à travers løvaluation des objectifs et résultats attendus, le niveau døimplication des différentes partenaires de mise en à uvre que sont le département ministériel en charge de la microfinance, la Direction de la Supervision et du Contrôle des Etablissement de Microfinance (DSC-EMF), løAssociation Professionnelle des Etablissements de microfinance du Tchad (APEMF-T), les prestataires de services techniques et les établissements de microfinance. Løévaluation søétendra à toutes les régions couvertes par le Programme.

Cette évaluation permettra aux Bailleurs de fonds du Programme (Gouvernement, PNUD et UNCDF) et aux partenaires de mise en ò uvre, aux bénéficiaires cibles, aux partenaires gouvernementaux, de disposer des informations relatives à la pertinence du Projet, son efficacité, son efficience, sa durabilité, son impact et sa prise en compte de løapproche genre. Il søagira pour løevaluateur de tirer les principaux enseignements de la mise en ò uvre du programme en termes de bonnes ou mauvaises pratiques, de succès ou døéchecs; de relever les forces, les faiblesses, les opportunités, les contraintes, les défis et de faire des recommandations fortes, notamment sur son renouvellement.

4. Questions dévaluation

Cette évaluation finale sera basée sur les cinq critères de cohérence que sont la pertinence, løfficacité, løfficience, la durabilité et lømpact. Elle doit comprendre au moins les questions suivantes définies en fonction de ces critères.

Pertinence

- Dans quelle mesure le Programme a-t-il été bien conçu, répond-il aux priorités nationales et aux logiques døintervention du PNUD et de UNCDF? Les problèmes identifiés dans la phase de conception, notamment les besoins spécifiques, les intérêts socio-économiques et stratégiques des populations cibles ont-ils été pris en compte ?

Efficacité

- Dans quelle mesure løapproche de mise en ò uvre du PAFIT a-t-elle contribué au développement des réglementations, politiques et stratégies dans le domaine de la finance inclusive ?
- Dans quelle mesure le PAFIT a-t-il contribué au renforcement des capacités institutionnelles des Prestataires de Services Financiers, des Prestataires de Services Techniques et des Institutions Publiques ?
- Dans quelles mesures le PAFIT a-t-il contribué à løamélioration du marché de la finance inclusive et à løaccès durable aux services financiers viables et pérennes pour les populations à faible revenu ?
- Dans quelle mesure la gestion du programme a-t-elle été efficace en réalisant les objectifs attendus et en atteignant les résultats attendus ?
- Dans quelle mesure le Gouvernement et les bailleurs de fonds ont-ils appuyé la mise en ò uvre du PAFIT?
- Dans quelle mesure løapproche genre a-t-elle-été prise en compte ? Les hommes et les femmes bénéficient-ils døun accès identique aux ressources du projet et en tirent-t-ils des avantages équivalents ?

Efficience

- Dans quelle mesure les ressources/intrants (fonds, temps, ressources humaines, etc.) ont-elles conduit à des réalisations dans des limites de coûts acceptables.
- Les ressources humaines, matérielles et financières ont-elles été suffisantes pour délivrer les résultats attendus et dans les meilleures conditions ?
- Les conventions, les contrats et procédures sont-t-ils conçus dans un souci dégalité ?
- Løapproche genre est-elle intégrée dans toutes les activités et tous les instruments nécessaires à la mise en ò uvre du projet ?

Impact

- Quel est le niveau de réalisation par rapport aux indicateurs de mpact contenus dans le PRODOC

Durabilité

- Dans quelle mesure le PAFIT a-t-il pu contribuer à la pérennisation du secteur financier inclusif ? Les actions et stratégies mise en ò uvre prennent-elles en compte la durabilité ? Les actions du programme continueront-elles de favoriser des changements après la fin de la période de mise en ò uvre des activités ?

5. Méthodologie de løévaluation

Cette évaluation finale utilisera les méthodes et les techniques correspondant aux besoins spécifiques d'information, aux questions énoncées dans les termes de références, à la disponibilité des ressources et aux priorités des acteurs et actrices. Toutefois, le(la) consultant(e) fournira une méthodologie détaillée assortie dœun calendrier dœuctivités.

A titre indicatif, la méthodologie devra comprendre :

A. Une phase documentaire où le(la) consultant(e) doit analyser toutes les sources d'information pertinentes : les rapports annuels de mise en ò uvre, les rapports de missions de suivi, les comptes

rendus des réunions des comités de pilotage, les documents de projet, et tous les autres documents susceptibles d'apporter des informations pour permettre d'émettre des jugements basés sur les évidences (05 jours).

- B. Une phase dœntretiens et de visite terrain : Le(la) consultant(e) doit également réaliser des **entretiens** et des **enquêtes** ou utiliser tout autre outil quantitatif et/ou qualitatif qui s'avérerait utile pour recueillir des données pertinentes pour l'évaluation finale (20 jours). Une restitution sera réalisée à løissue de la phase B auprès du PNUD/UNCDF et du Comité de pilotage du PAFIT. La mission veillera également au principe de confidentialité pour les cas qui løexigent.
- C. Une phase de rédaction du rapport, présentation et validation (05 jours)

6. Principaux produits attendus de léequipe dévaluation :

Le(la) Consultant(e) est chargé(e) de soumettre les livrables suivants à léequipe chargée de la gestion de lévaluation:

- Note mméthodologique (y compris la matrice dévaluation) et calendrier des activités (elle sera soumise dans les 4 jours après la signature des contrats par l'équipe d'évaluation. L'ensemble de la documentation sur le projet sera envoyé aux consultant(e)s avant leur arrivée sur place). Elle aura une longueur de 10 à 15 pages au maximum.
- Projet de rapport final (il sera soumis dans les 6 jours suivant l'achèvement de la visite de terrain)

Le projet de rapport final sera structuré de la même manière que le rapport final et aura une longueur de 20 à 30 pages. Il contiendra également un résumé analytique de maximum 5 pages présentant une brève description du projet, de son contexte et de la situation actuelle, de l'objectif de l'évaluation, de sa méthodologie et de ses principaux résultats, conclusions et recommandations. Le projet de rapport final sera soumis aux membres de léquipe de gestion de l'évaluation et au groupe de référence pour obtenir leurs commentaires et suggestions.

• Rapport final d'évaluation (il sera soumis dans les 5 jours suivant la réception du projet de rapport final commenté)

Ce rapport final prend en compte les observations et commentaires des parties prenantes dans les 20 jours suivant les observations reçues. En plus de répondre aux questions dévaluation, le rapport final doit synthétiser toutes les constatations et conclusions en une appréciation globale du projet et recommandations.

7. Ethique dévaluation :

Cette évaluation sera conduite en conformité avec les principes énoncés dans <u>le Guide pour léthique</u> <u>de lévaluation du Groupe des Nations Unies pour lévaluation et le code de conduite d'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies</u>

8. Arrangements de gestion :

Les rôles et responsabilités clés dans les processus dévaluation sont répartis comme suit :

- a) Équipe d'évaluation: constituée døun(e) Consultant(e) dont le profil est défini au point 10. Rôles : soumettre løapproche méthodologique, effectuer løévaluation, soumettre le projet de rapport, la présentation Power Point et le rapport final conformément aux termes de référence.
- b) <u>Co-gestionnaires de l'évaluation</u>: les responsables døAssurance Qualité du PNUD, le chargé de Programme de løunité de gestion du programme, løUnité Développement Durable, **Rôles**: 1) Préparer les TDRs de løévaluation, 2) apprêter toute la documentation à mettre à la disposition de

lévaluateur(trice), 3) fournir un appui en coordination au groupe de référence, à l'équipe d'évaluation, 4) fournir à lévaluateur(trice)l'assistance administrative et les informations et données requises; 5) Analyser le document déapproche méthodologique et les rapports d'évaluation pour séassurer que la version finale répond aux standards de qualité.

- c) Groupe déassurance-qualité : La section RBM du Bureau Régional du PNUD et UNCDF apporte un avis critique externe sur les différents documents produits.
- d) Groupe de référence: Les représentant(e)s des principales parties prenantes (membres du comité de pilotage, partenaires nationaux, partenaires de mise en ò uvre, donateurs, bailleurs de fonds, bénéficiaires locaux) pour appuyer la collecte des données requises et passer en revue le draft du rapport d'évaluation pour la garantie de la qualité. Un atelier sera organisé avec le groupe de référence pour passer en revue le draft du rapport.
- e) Rôle du PNUD: Le rôle principal du PNUD en étroite collaboration avec UNCDF et le gouvernement est de mener lænsemble de la coordination, afin de gérer tout le processus dævaluation avec lævaluateur(trice). Le PNUD devra aussi sænsurer de la dissémination et de læutilisation des conclusions et des recommandations de lævaluation afin de renforcer lænprentissage avec les parties prenantes.
- f) Le commissionnaire : Le PNUD en étroite collaboration avec UNCDF devra : (i) fournir des conseils à lœvaluateur(trice); (ii) répondre à l'évaluation en préparant une réponse du Management et en utilisant les constats de manière appropriée; (iii) allouer les fonds et les ressources humaines nécessaires; (iv) être responsable et rendre compte de la qualité du processus et des produits de lœvaluation.

g) Calendrier pour l'évaluation :

Publication des postes et soumission des offres	Du 23 Mai au 06 juin 2016
Revue technique, revue financière, sélection, finalisation du	Du 07 juin au 17 juin 2016
contrat	
Revue des documents clés, Préparation du plan dévaluation et consultation avec léequipe en charge de gestion de lévaluation et présentation de la méthodologie	Du 20 au 25 Juin 2016 (Cette étape débutera avant løarrivée des consultants pour gagner du temps)
Arrivée de løévaluateur(trice)à NøDjaména	25/26 Juin 2016

Briefing et rencontres avec les acteurs clés du secteur et partenaires du programme à NøDjaména (Gouvernement (Directeur national du PAFIT, DGPME, DSC-EMF), APEMF-T, APEC, BAD, BDEAC, PNUD, , AFD, PROMIFIT, PAFIT, PADER-G,í)	3jours : du 27 au 29 Juin 2016
Mission dans les zones døintervention du PAFIT,	10 jours : du 30 juin au 11
	juillet 2016
Préparation et restitution des premiers résultats de	02 jours : du 12 au 13 juillet
løévaluation	2016
Soumission 1 ^{er} draft	22 juillet 2016
Commentaires du 1 ^{er} draft rapport	29 juillet 2016
Séance de validation interne	1 ^{er} Août 2016
Atelier de présentation (avec les partenaires)	09 Août 2016
Soumission rapport final	16 Août 2016

9. Compétences:

Organisation: Faire preuve døune capacité de conception, døorganisation, et de planification des stratégies ou plans døactions et de proposer des solutions pragmatiques.

Capacités à initier des chronogrammes cohérents et rigoureux sur lœxécution du projet.

Communication : Démontrer de bonnes capacités de communication orale. Faire preuve de pédagogie et døinitiative.

Maîtrise personnelle : Aptitude à travailler sous pression, dans un environnement complexe et évolutif.

Planification et organisation: Faire preuve d'une aptitude à planifier et à organiser son propre travail ainsi que celui des autres, aptitude proactive démontrée.

Travail en groupe: Aptitude à interagir, à établir et à maintenir de façon effective aussi bien avec les collègues qu'avec des personnes ayant des cultures différentes, de bonnes relations de travail dans le respect des diversités.

10. Qualifications du/de la Consultant(e):

Education	• Diplôme universitaire de niveau supérieur (Master, DEA, DESS) en sciences économiques / Banque/Finances /sciences sociales / humaines/ Marketing/ sciences du développement ou discipline apparenté (au minimum BAC +5).
Expérience	 5 ans déexpérience dans le domaine de léévaluation; Au minimum 7 ans déexpérience en microfinance;

	• Une bonne connaissance de l\(\phi\)environnement financier et de la microfinance en Afrique;
	A 1
	• Une bonne compréhension de løapproche sectorielle et du concept de finance
	inclusive;
	• Avoir conduit des missions dévaluation similaires en Afrique subsaharienne et
	démontrer døune connaissance approfondie des méthodes et procédures de
	supervision et dévaluation de projets et programmes.
	Capacité døanalyse organisationnelle avérée.
	• Avoir une connaissance approfondie dans loutilisation des approches genre et de
	manière spécifique en genre dans le domaine de la microfinance /inclusion
	financière;
	 Une bonne connaissance du système des Nations Unies, en particulier le PNUD
	•
	et de son approche en matière de réduction de la pauvreté.
	Excellent leadership et compétences managériales.
Langues	Une excellente maîtrise de la langue française est exigée.
requises	

11. Documents constitutifs de løoffre:

Pour démontrer ses qualifications, le(la) candidat(e) devra soumettre une offre qui comprendra les documents suivants :

Offre	Documents	Description	Forme
		Une description expliquant:	
	Note	En quoi vous êtes le meilleur candidat pour la	
	méthodologique	mission;	Pas de
	pour løexécution	La démarche ou approche, les outils ainsi que les	formulaire
Partie 1:	de la mission	tâches que vous comptez mettre en ò uvre pour	spécifique
Offre	attendue	réaliser la mission. Un chronogramme indicatif	
Technique		des activités	
	Curriculum	Remplir le formulaire de P11 en annexe en y incluant	Formulaire
	Vitae/P11	surtout votre expérience des missions similaires et	P11 (IC) -
		indiquant au moins 3 (trois) personnes de référence.	annexe 4
	Diplômes	Envoyer une(les) copies du (des) diplômes	
Partie 2: Offre	Tableau des	Remplir le tableau	Voir Annexe 3
Financière	coûts	Kempin le tableau	VOII AIIIICAC 3

Les offres incomplètes seront rejetées.

- Le soumissionnaire retenu de moins de 60 ans sera appelé à présenter un certificat médical døaptitude physique ;
- Le soumissionnaire retenu de plus de 60 ans sera appelé à présenter un certificat médical døaptitude physique avec des examens complémentaires détaillés suivant les exigences du PNUD. Les frais des examens seront à sa charge et le rapport médical devra être approuvé par un médecin agréé par les Nations Unis.

12. Evaluation

Lœvaluation des offres se déroule en deux temps. Lœvaluation des propositions techniques sera faite avant lœuverture et la comparaison des propositions financières des candidats qualifiés.

Le marché sera attribué au/à la Consultant (e) ayant présenté le meilleur score combiné (rapport qualité/prix, évaluation cumulative).

a. Les propositions techniques

Elles sont évaluées sur des critères suivants en rapport avec les termes de référence:

Pour information, la proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

Critères dévaluation	
Le/la soumissionnaire a-t-il/elle le profil requis pour réaliser la mission ?	
Le/la soumissionnaire a-t-il/elle explicité de façon claire et précise løbjectif de la mission ?	20
La méthodologie et les outils proposés sont-ils appropriés aux produits décrits/attendus dans les TDR ?	30
La méthodologie et le chronogramme proposés sont-ils cohérents et réalistes pour garantir la réalisation effective des produits attendus de la mission ?	30
Total note technique	100

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 point ; cette note technique sera pondérée a 70%.

b. Les propositions financières

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire.

Dans une deuxième étape du processus dévaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées ; une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule .

Note financière $A = [(Offre \ financière \ la \ moins \ disante)/Offre \ financière \ de \ A] \times 30$

Le/la Consultant(e) avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.

N.B. :

Les consultants sont tenus de se renseigner sur les Conditions Générales des Contrats Individuels (annexe 1).

ANNEXES

Annexe 1 - Terme de Références de la mission

Annexe 2 - Conditions générales des Contrats Individuels :

Annexe 3 ó P11 (SC & IC)

Annexe 4 ó Tableau des Coûts